

TOURNOI PAS SIMPLE DE BARBEY SENIOR LE 2 ET 3 MARS 2019

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses Senior licenciés à la FFBA D et devront être en possession de leur licence. Le nombre de tableau maximum autorisé est de 2 tableaux

ARTICLE 2 :

Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge Arbitre
Ce dernier prendra les décisions concernant toute requête faite par un joueur et sa décision sera sans appel.

ARTICLE 3 :

Le tournoi se jouera en double homme et double dame le samedi 2 mars 2019 et en double mixte le dimanche 3 Mars

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories ou d'en supprimer en cas d'insuffisance d'inscrits dans un tableau en accord avec le juge arbitre et dans l'intérêt du tournoi.

Le nombre d'inscrits dans le tournoi ou dans un tableau peut ainsi être limité pour le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 4

: Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

ARTICLE 5

: Une tenue de sport correcte (selon les règles de la FFBA D) sera exigée lors du tournoi et tout manquement pourra être sanctionné.

ARTICLE 6

Point particulier

Si le volant touche les structures à l'engagement,
il sera remis 1 fois, et s'il touche pendant l'échange il sera compté faute.

ARTICLE 7

: Les volants sont à la charge de joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels du tournoi seront les
FZ FORZA S 6000 pour les classés et YONES MAVIS 370 pour les NC.

ARTICLE 8

: Les joueurs et joueuses devront se présenter à la table de marque. L'organisation du tournoi sera rigoureuse sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle. Trois minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclarés WO. Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où le match a été annoncé. Les matchs seront en autoarbitrage. Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir la table de marque et le juge arbitre sous peine d'être disqualifié.

ARTICLE 9

Tableaux

Dans la mesure du possible, les rencontres se dérouleront par poules et par élimination directe dans les phases finales. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points conformément aux règles FFBA D en vigueur.

ARTICLE 10 :

Les droits d'inscription sont de 16 € pour 1 tableau et 20 euros pour 2 tableaux .Toutes les inscriptions doivent être accompagnées du règlement. L'enregistrement des inscriptions se fera par ordre d'arrivée du courrier cachet de la Poste faisant foi. Toute inscription qui ne sera pas accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

ARTICLE 11

: En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBaD seront appliquées. Le présent règlement sera affiché dans la salle